Les Echos SOCIÉTÉS

BONNES FEUILLES // Comment s'épanouir en tant que chef d'entreprise ? En travaillant le lien à soi et aux autres. Quelques recettes pour vivre pleinement votre rôle de leader.

Cinq compétences à cultiver pour devenir un dirigeant heureux

Etre un dirigeant heureux. Prendre soin de soi et de ses collaborateurs
de Pascale Richard, éditions Afnor, novembre 2020, 316 pages, 23 euros.

Pascale Richard

S'approprier au mieux l'état d'esprit de coopération dans notre comportement au quotidien nous permet, en tant que chef d'entreprise, de profiter d'une carte solide. Il entretient notre motivation intrinsèque, puisqu'au vu de l'impact de ce que nous récoltons en termes de résultats, il nous conforte rapidement dans le choix du chemin entrepris. [Voici] les aptitudes à cultiver de la part du dirigeant pour réussir la coopération.

❶ CULTIVER PLEINEMENT SA PRÉSENCE

[...] C'est d'abord être pleinement à soi, à notre authenticité profonde, à l'espace intérieur qui nous ouvre à notre humanité. C'est réussir à entendre, accepter, accueillir nos émotions et en reconnaître leurs enseignements. Elles nous parlent de la manière dont nous agissons, ou non, en cohérence avec nos valeurs profondes. [...]

C'est aussi être le plus souvent possible dans l'« ici et maintenant » pour une attention et une concentration optimales sur ce qui se déroule dans nos vies. L'attention et la concentration procurée par cette présence nous facilitent une prise de décisions et d'actions ajustée à soi, aux autres, à l'entreprise et au monde, pour une efficience décuplée.

❷ LÂCHER PRISE

Lâcher prise pour ouvrir le champ des possibles nous ramène d'abord à notre humilité en nous rappelant que nous ne sommes pas tout-puissants et que tout n'est pas sous notre contrôle. Et c'est tant mieux !

Ne confondons pas lâcher prise et laisser faire. Nous parlons ici de nous détacher, de nous éloigner de ce sur quoi nous n'avons pas de contrôle. L'entêtement, la crispation sur ce que nous ne pouvons pas changer n'amène que souffrance pour nous et notre entourage. C'est donner de l'importance à ce qui n'en vaut pas la peine. Garder la prise nous restreint.

Au contraire, lâcher prise nous apporte du mieux-être, car adopter cette manière d'être, libère notre énergie pour la mettre au service de ce qui est essentiel pour nous, de notre vraie mission de vie. En améliorant ce savoir être, nous nous rendons disponibles pour accueillir les nombreuses opportunités qui se présentent à nous, notre regard s'élargit et nous décuplons ainsi notre efficacité avec de nouvelles idées. [...]

❸ PRENDRE EN COMPTE L'INTERDÉPENDANCE

[...] En ignorant volontairement ou pas les lois de l'interdépendance, nous nous excluons de la grande toile de la vie qui nous relie entre êtres sensibles et non sensibles. Nous oublions combien nous avons besoin des autres et de ce que l'écosystème global nous offre pour être ce que nous sommes, pour vivre simplement. [...] Intégrer cette vérité dans notre existence et notre posture de dirigeant, c'est encore une fois, avec humilité, se situer comme un maillon de la chaîne de la croissance et de la pérennité du vivant. C'est trouver sa juste place. [...]

Quand nous avons pleinement conscience de cela, il devient impossible de manquer de respect à qui que ce soit, à quoi que ce soit à travers nos décisions et nos actions. Nous n'atteignons pas cette intention facilement et nous restons perfectibles jusqu'à la fin. Simplement, en intégrant vraiment ce paramètre dans notre quotidien, nous contribuons, petit pas par petit pas, à rendre le monde meilleur.

❹ AGIR EN CONFIANCE DANS L'INCERTITUDE

[...] Souvent, nous sommes bousculés par le changement et le manque de visibilité sur l'avenir parce que nous restons accrochés à l'illusion de la stabilité. Cela nous est inconsciemment plus confortable de vivre ainsi et éloigne nos peurs existentielles.

Pourtant, rien n'est moins vrai et je n'ai pas à faire de grandes démonstrations pour vous en persuader. C'est le principe de la Vie que la sagesse bouddhiste nomme l'impermanence. Rien ne dure, et moins nous l'acceptons, plus nous risquons de vivre difficilement, voire douloureusement, l'incertitude. Ainsi, agir en confiance, c'est accueillir la nouveauté les bras ouverts – quel que soit le visage perçu de cette nouveauté – pour en voir les potentialités. [...]

❺ ASSUMER SA RESPONSABILITÉ D'ACTEUR DU MONDE

Cette dernière des compétences [...] permet d'accéder à notre juste place dans l'échiquier de la vie, le pourquoi de notre présence sur terre. Elle participe de la danse du donner-recevoir dans un équilibre au service du bien commun. Au travers de l'entreprise que nous dirigeons, elle prend sens et se déploie à travers les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux qu'elle inclut dans sa mission.

Ces compétences proposées sont donc les pièces d'un même puzzle, elles s'imbriquent les unes dans les autres, se complètent et se consolident mutuellement. Elles nous accompagnent à nous mettre d'abord en lien avec nous-même, puis avec les autres et plus largement avec le monde, en tant que colocataires de cette planète. ■

DR

Pascale Richard a démarré sa carrière de chef d'entreprise à vingt et un ans et a géré des entreprises pendant vingt-cinq ans. Depuis 2011, elle accompagne des entrepreneurs et des managers sur la dimension humaine de leur mission. *Photo DR*

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

75 • PARIS

SOCIETES

CONSTITUTIONS

ALP00369751

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 15/12/2021 à PARIS (75), est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée

DENOMINATION : **EXOGRAD**

CAPITAL : 1 000 euros

SIEGE : 15 rue des Halles 75001 PARIS

OBJET : Conception, création, hébergement, référencement, publicité, audit et maintenance de logiciels, sites web, et autres systèmes informatiques. Conseil en ingénierie informatique. Achat, vente, location et installation de matériels informatiques et de communication. Formations en informatique. Et en général, toutes activités relatives au domaine de la programmation informatique.

DUREE : 99 années

CESSION D'ACTIONS : avec agrément de l'assemblée générale extraordinaire si cession à des tiers.

PRESIDENT : Monsieur Nicolas MARTYANOFF demeurant 2 square Alice 75014 PARIS

IMMATRICULATION : au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris

Pour avis,

ALPI000021929

Par acte SSP du 06/12/2021 il a été constitué une SASU dénommée: BS BATIMENT Siège social: 147 rue ordener 75018 PARIS Capital: 10.000€ Objet: Peinture, sols, électricité, ravalement, plomberie, maçonnerie Président: M. BHATTI Sohail akhtar 147 rue ordener 75018 PARIS Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

ALPI000021773

Par acte SSP du 24/11/2021 il a été constitué une SELARL dénommée: ADIANEL Siège social: 14 avenue de la grande armée 75017 PARIS Capital: 10.000€ Objet: La société a pour objet : - L'exercice de la profession d'avocat telle que définie par la loi ; elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire de l'un de ses membres ayant qualité pour l'exercer ; - La prise de participation dans des sociétés ou groupements ayant pour objet l'exercice de la profession d'avocat ou de toute autre profession juridique ou judiciaire réglementée, et la gestion de ces participations ; - La commercialisation, à titre accessoire, de biens ou de services connexes à l'exercice de la profession d'avocat, destinés à des clients ou à d'autres membres de la profession ; - Et plus généralement, toutes opérations civiles, mobilières et immobilières de quelque nature que ce soit, juridique, économique ou financière se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son extension ou son développement. Les activités ci-dessus énoncées seront exercées dans les limites de l'art. 111 du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991. Gérant: M. DEJARDIN Alexandre 13 Bis Rue Legendre 75017 PARIS Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

ALP00370826

Suivant acte SSP du 26/11/2021, il a été constitué une S.A.S **dénommée** "RD 25".

Siège social : 54 Quai de la Rapée - 75012 Paris.

Capital social : 1.000€.

Objet social : L'exploitation, directement ou indirectement, par ses propres moyens ou les moyens de tiers, de transports publics routiers de personnes et plus généralement de tous services de transport de voyageurs et la réalisation ou la modernisation de réseaux ou systèmes, au moyen de concessions ou autres.

Durée : 99 ans.

Président : Mme Anne LACLIDE-DROUIN demeurant 6 rue Malar - 75007 Paris.

Immatriculation au RCS de Paris.

ALP00369372

Suivant acte SSP du 08/12/2021, il a été constitué une S.A.S **dénommée** "NCH IMMOB".

Siège social : 5 rue Dosne - 75016 Paris.

Capital social : 500€.

Objet social : L'acquisition, par voie d'apport ou d'achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la location, l'administration et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis. La prise d'intérêts ou de participations dans toutes sociétés et entreprises françaises ou étrangères, quel qu'en soit l'objet, et sous quelque forme que ce soit, notamment par la souscription ou l'acquisition de toutes valeurs mobilières, parts sociales et autres droits sociaux, et la gestion et la cession de ceux-ci, l'animation et la coordination de sociétés. La participation active à la définition de leur stratégie et de leur direction, ainsi qu'à la conduite de leur politique.

Durée : 99 ans.

Président : Mr Nelson HASSAN demeurant 5 rue Dosne - 75016 Paris.

Immatriculation au RCS de Paris.

ALP00369212

Suivant acte SSP du 14/12/2021, il a été constitué une S.A.S **dénommée** "CARLILI ASSET CO".

Siège social : 12 rue Vignon - 75009 Paris.

Capital social : 1€.

Objet social : L'importation, l'exportation, l'acquisition, la gestion, la mise en location, l'entretien, la détention et la vente de flotte de véhicules automobiles notamment électriques ainsi que les moyens nécessaires de stockage et de recharge de ces véhicules, et plus généralement, toute activité permettant d'acquérir, de mettre à disposition et de maintenir et revendre lesdites flottes de véhicules.

Durée : 99 ans.

Président : La société « CARLILI » SAS au capital de 208.335€ ayant son siège social au 46/48 rue René Clair - 75018 Paris - 810 517 581 RCS PARIS.

Immatriculation au RCS de Paris.

RENDEZ-VOUS **PARTENAIRES**

par WALTER FRANCE

Flat tax en 2022 : attention au retour du « qui perd perd »

Depuis le 1er janvier 2018, les revenus de capitaux mobiliers (dividendes, plus-values sur cession de valeurs mobilières, et intérêts) sont imposés de droit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), plus communément appelé « *flat tax* ».

Un impôt simple et efficace

Prélevé à la source au taux de 30 %, cet impôt comprend l'impôt sur le revenu au taux de 12,8 % et les prélèvements sociaux (CSG, CRDS, prélèvement de solidarité) au taux de 17,2 %. Simple, efficace, stable au cours des quatre dernières années et facilement compréhensible par les contribuables, cet impôt a rencontré un franc succès depuis son instauration.

Des suppléments de recettes de 500 millions d'euros sur le plan fiscal et de 400 millions d'euros en prélèvement sociaux pour la Sécurité Sociale ont été enregistrés la première année par rapport aux montants prévus dans la loi de finances 2019.

Un esprit gagnant gagnant entre l'État et les contribuables

Mais surtout, sur le plan économique et compte tenu d'une acceptation à l'impôt, la *flat tax* permet de faciliter les transferts des trésoreries excédentaires des entreprises, qui n'hésitent pas à verser des dividendes, vers l'épargne des contribuables.

Cette épargne, soit a été redirigée vers les fonds euros (qui, ne l'oublions pas, nous permettent de conserver une certaine souveraineté dans le mur de la dette que nous affrontons), soit a été réinvestie dans l'économie via les unités de comptes des contrats d'assurance vie, facilitant ainsi le financement des entreprises et leur croissance.

Il s'ensuit une diminution de l'évasion fiscale, une croissance de l'épargne, de l'investissement et de l'emploi, favorisant ainsi la croissance du pays. Cette mécanique « Lafferienne » démontrée est tout à fait vertueuse dans un esprit gagnant-gagnant entre l'État et les contribuables.

Pourquoi vouloir réformer un impôt qui fonctionne ?

Alors pourquoi diable vouloir à tout prix réformer un impôt qui fonctionne ? En cette période pré-électorale, la tendance serait à une réforme de cet impôt, qu'il s'agisse d'une hausse de son taux d'imposition ou de la mise en place d'un mécanisme de plafonnement.

Ces aménagements pourraient ainsi intervenir dès juillet 2022 à l'occasion de la traditionnelle loi de finances rectificative, avec probablement le risque d'un effet rétroactif au 1er janvier 2022. Nous allons donc entrer ces prochains mois dans une période d'insécurité fiscale regrettable et dommageable.

Gageons et espérons cependant que ce mécanisme soit maintenu et conforté l'année prochaine. En attendant, il reste encore quelques jours d'ici la fin de l'année pour activer quelques distributions de bon aloi. ■

« N'hésitez pas à distribuer des dividendes en 2021, le taux de la flat tax n'étant assuré que jusqu'au 31 décembre ! »

BERTRAND SERS
Associé, Walter France

Ce contenu a été réalisé par Walter France, réseau national de cabinets indépendants d'audit, d'expertise et de conseil.